



PAR  Vélo Québec

## CERTIFICATION VÉLOSYMPATHIQUE VOLET COLLECTIVITÉ

### Frais pour le dépôt d'une candidature

#### TYPE DE COLLECTIVITÉS

(MUNICIPALITÉ OU ARRONDISSEMENT)

FRAIS\*

Les frais indiqués sont pour le dépôt d'une seule candidature.  
Les frais incluent une fiche synthétique de rétroaction et, si la collectivité est certifiée, une plaque de certification.

MOINS DE 2 000 HABITANTS	250 \$
2 000 À 4 999 HABITANTS	400 \$
5 000 À 9 999 HABITANTS	500 \$
10 000 À 24 999 HABITANTS	750 \$
25 000 À 99 999 HABITANTS	1500 \$
100 000 HABITANTS ET PLUS	3000 \$

#### OPTION RAPPORT DE RÉTROACTION DÉTAILLÉ

Le **rapport de rétroaction détaillé** est un document d'environ 25 pages posant les constats établis à partir de la candidature soumise et listant une série de recommandations visant à améliorer la situation du vélo au sein de la collectivité à travers les cinq volets de la certification VÉLOSYMPATHIQUE que sont l'Environnement, l'Éducation, l'Encouragement, l'Évaluation et la planification ainsi que l'Équité.

	FRAIS
MOINS DE 2 000 HABITANTS	200 \$
2 000 À 4 999 HABITANTS	300 \$
5 000 À 9 999 HABITANTS	500 \$
10 000 à 24 999 HABITANTS	1000 \$
25 000 à 99 999 HABITANTS	1500 \$
100 000 HABITANTS ET PLUS	2000 \$

\* Les [membres Vélo Québec](#) bénéficient d'un rabais de 10% sur la facturation finale